

5.4. Le prieuré masculin

Le prieuré Saint-Jean de l'Habit se trouve au lieu-dit le Petit Couvent (**fig. 87**). Les deux principaux bâtiments forment un L sur lequel se greffent plusieurs constructions aux XVIII^e et XIX^e siècles. En 1826, leurs parcelles cadastrales sont numérotées 1607 et 1610. Celui sur la parcelle n°1607 est représenté avec 4 contreforts en façade sud. Il a subi d'importantes destructions au XX^e siècle. La moitié occidentale est remplacée par un hangar. Trois contreforts sont supprimés. L'édifice sur la parcelle n° 1610 est en partie modernisé selon le projet conservé dans les archives municipales. Des contreforts conservés en élévation aux angles de la façade orientale attestent une emprise au sol analogue à celle de 1826.

5.4.1. L'église Saint-Jean de l'Habit ?

L'espace à l'extrémité orientale du bâtiment amputé mesure 8,34 m de long sur 4,93 m de large, soit 41 m² (**fig. 88**). Il est actuellement desservi par deux portes, l'une en façade sud (**fig. 89**), l'autre en façade est (**fig. 90**). Quatre autres portes dans le mur nord sont condamnées (**fig. 91 à 94**). L'éclairage est apporté par deux baies en façade sud et une en façade est. Le seul aménagement observé est une niche dans l'épaisseur du mur sud (**fig. 95**). Des percements dans la tablette incitent à l'identifier comme un lavabo liturgique (**fig. 96**). Le sol est recouvert d'une couche de terre. M. Borderie témoigne de la découverte de sépultures lors d'un sondage pratiqué anciennement pour retrouver un dallage. La couverture du bâtiment est assurée par une charpente ancienne et des tuiles plates.

L'analyse des élévations permet d'identifier au moins cinq phases. Les plus anciennes constructions seraient deux portions des murs gouttereaux. Elles se caractérisent par un appareil incertain de petits moellons de grison liés par un limon brun. Leurs arases sont surlignées par une corniche en tuffeau (**fig. 97**). Le parement se dresse encore 1,5 m au-dessus avec 6 assises régulières de moyen appareil de tuffeau. Les pierres semblent initialement dressées avec un marteau taillant droit. Des traces de polka correspondraient en partie à un piquage pour l'accroche d'un enduit, mais l'intensité de celles-ci sur les quatre assises supérieures favorise l'hypothèse d'une taille visant à supprimer la courbure d'une voûte en berceau. Dans le mur nord, l'interruption de la corniche concorde avec une réfection du parement intérieur pouvant masquer l'arrachement d'un mur (M14 ?) (**fig. 98**). Ce dernier, susceptible d'être la façade orientale primitive, se trouvait dans l'alignement de l'actuelle façade ouest du corps de logis situé au nord (M6). Au sud, un des contreforts supprimés pouvait soutenir le pignon. En considérant la répartition des autres contreforts figurés sur le plan cadastral, l'édifice pouvait se composer d'un espace approximativement équivalant à trois travées (**fig. 87**). Les autres dispositions et la fonction primitive de ce bâtiment voûté ne peuvent être définies. Son identification comme église Saint-Jean de l'Habit ne bénéficie d'aucun indice véritablement fiable. L'estimation chronologique de cette phase I ne repose sur aucun argument. La phase II correspond à la destruction de la voûte et de la façade orientale. Les raisons et la chronologie de ce fait ne peuvent également pas être déterminées.

En phase III, l'édifice connaît une extension d'environ 3,5 m vers l'est. Le pignon est construit, encadré de contreforts d'angle et ouvert par une grande baie centrale. L'embrasure de celle-ci est couverte par un arc brisé. Son remplage a probablement été détruit. Une tête sculptée apparaît en saillie sur le parement intérieur au-dessus de la clé (**fig. 99**). En dessous de cette baie, quatre éléments en saillie sur le parement intérieur étaient alignés horizontalement. Ils ont été bûchés (**fig. 100**). Leur fonction demeure indéterminée. Peut-être s'agit-il de supports de statues ou d'une poutre de gloire.

Le mur sud intègre le lavabo liturgique et deux baies dont une conserve encore un remplage polylobé (**fig. 95 et 96**). Le mur nord est ouvert par la porte P5 dans l'angle est. L'orientation biaisée de l'ébrasement ouest suggère l'antériorité du mur M13 au revers. Cependant, cette ouverture ne semble pas justifiée par la construction du corps de logis au nord. La maçonnerie de son pignon sud s'appuie contre le contrefort d'angle (cft 1) ; il est donc postérieur. Une autre ouverture mal identifiée se perçoit au-dessus de la porte P5, une fenêtre ou peut-être une porte (**fig. 101**). Le piédroit ouest et le couvrement ont fait l'objet d'une récupération.

Tous les parements sont enduits et décorés d'un faux-appareil peint en rouge. Une charpente couvre le bâtiment (**fig. 102**). Les fermes sont formées de chevrons-arbalétriers triangulés par un entrait. Ce dernier est soutenu au centre par un poteau chanfreiné avec base prismatique lequel sert d'appui à un faux-entraits. Des jambettes et aisseliers courbes raidissent les liens et contribuent à l'esthétique en supportant des voliges de lambris. Les fermes sont espacées de 5 fermettes. Un sous-faîtage assure le contreventement de l'ensemble. La couverture en tuiles plates repose sur des liteaux directement cloués sur les chevrons. La chronologie de cette phase est faiblement renseignée. La tête sculptée, les modénatures des baies et la charpente évoquent le XVI^e siècle²⁵⁵. L'aménagement ou la reconstruction d'une église à cette période marque la volonté d'instaurer un lieu de culte séparé de l'église des moniales. Cette construction peut ainsi résulter de la réforme du prieuré à la fin du XV^e siècle. Le prieuré Saint-Jean de l'Habit devient probablement une annexe paroissiale.

La phase IV est mal cernée compte tenu de l'insuffisance des observations sur le logis accolé au nord. Deux portes sont percées dans le mur nord (P2 et P4). L'une de ces transformations pourrait concorder avec une reprise du parement extérieur de ce même mur. La nouvelle maçonnerie est constituée d'assises de grand appareil de pierre de taille. Elle accompagne la mise en œuvre d'arcades moulurées appuyées sur une console (**fig. 103**). Une construction disparue, peut-être une galerie, devait alors protéger l'escalier d'accès à la porte de l'étage P16. La modénature des arcades, de la console et de la porte P16 orientent l'hypothèse de chronologie vers la seconde moitié du XVI^e siècle, voire le début du XVII^e siècle. Ces transformations pourraient être liées à la tentative d'installer une trentaine de religieux durant le priorat d'Antoinette d'Orléans.

²⁵⁵ Cette charpente est semblable à celle du haut-dortoir à Fontevraud.

La phase V comporte toutes les modifications ultérieures. La plupart seraient postérieures à 1826 et donc sans relation avec l'occupation religieuse. Il s'agit des portes P1, P3 et P6. Elles se distinguent par des couvrements de linteaux de bois. La porte P1 est percée après séparation de l'espace par le mur M2. La porte P6 offre une communication avec le hangar avec four à pain appuyé contre le pignon oriental.

5.4.2. Le corps de logis de Saint-Jean de l'Habit

Le corps de logis accolé au nord de l'église ou chapelle précédemment décrite est orienté nord-sud. Il mesure 26 m de long sur 8,4 m de large. Son rez-de-chaussée est divisé longitudinalement par 4 murs de refends (**fig. 88**). L'identification et l'organisation des espaces ne se perçoivent que sur la partie non aménagée de l'étage, soit au sud du mur de refend M10.

La construction la plus ancienne serait le mur M13, signalé comme antérieur à la phase III de l'église. Sa fonction et sa chronologie demeurent indéterminées. Les autres élévations sont, dans leur état, attribuables à la phase IV (**fig. 104 et 105**). Des aménagements sont révélateurs d'une fonction résidentielle. Une cheminée richement décorée est adossée au pignon sud (**fig. 106**). Une autre devait se trouver dans la pièce voisine adossée au refend. Elle a sans doute été arrachée au XX^e siècle. L'hypothèse d'un logement destiné à la trentaine de religieux présents au début du XVII^e siècle est envisageable.

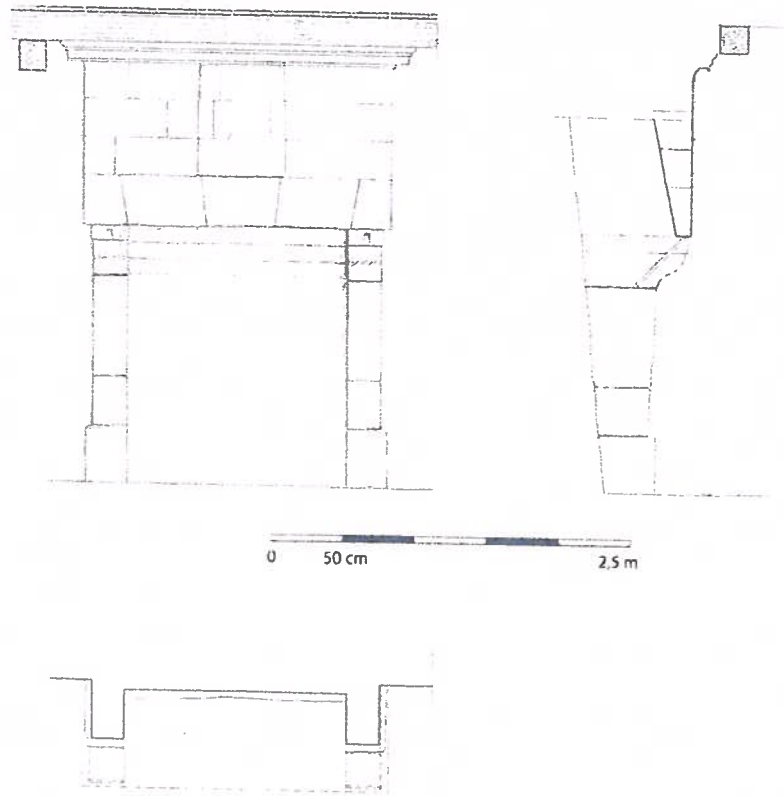


Fig. 21 : Aile sud du couvent de Lençloître, cheminée du 2nd étage
J. Guérin, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, 1991

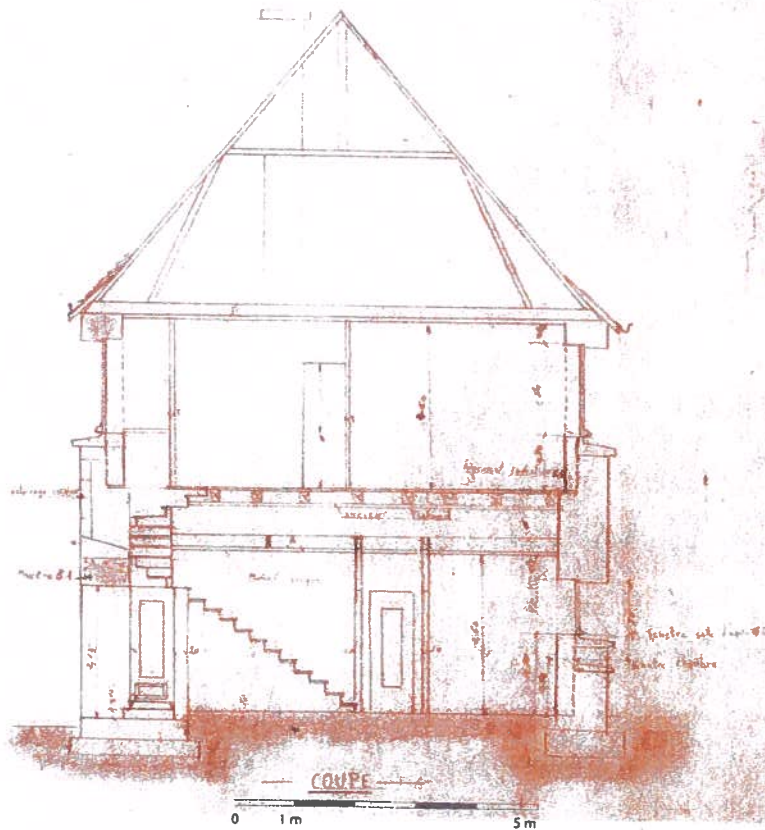


Fig. 22 : « Chez Monsieur Chainet, cultivateur à Lençloître, Coupe »
Archives municipales de Lençloître, anonyme et sans date

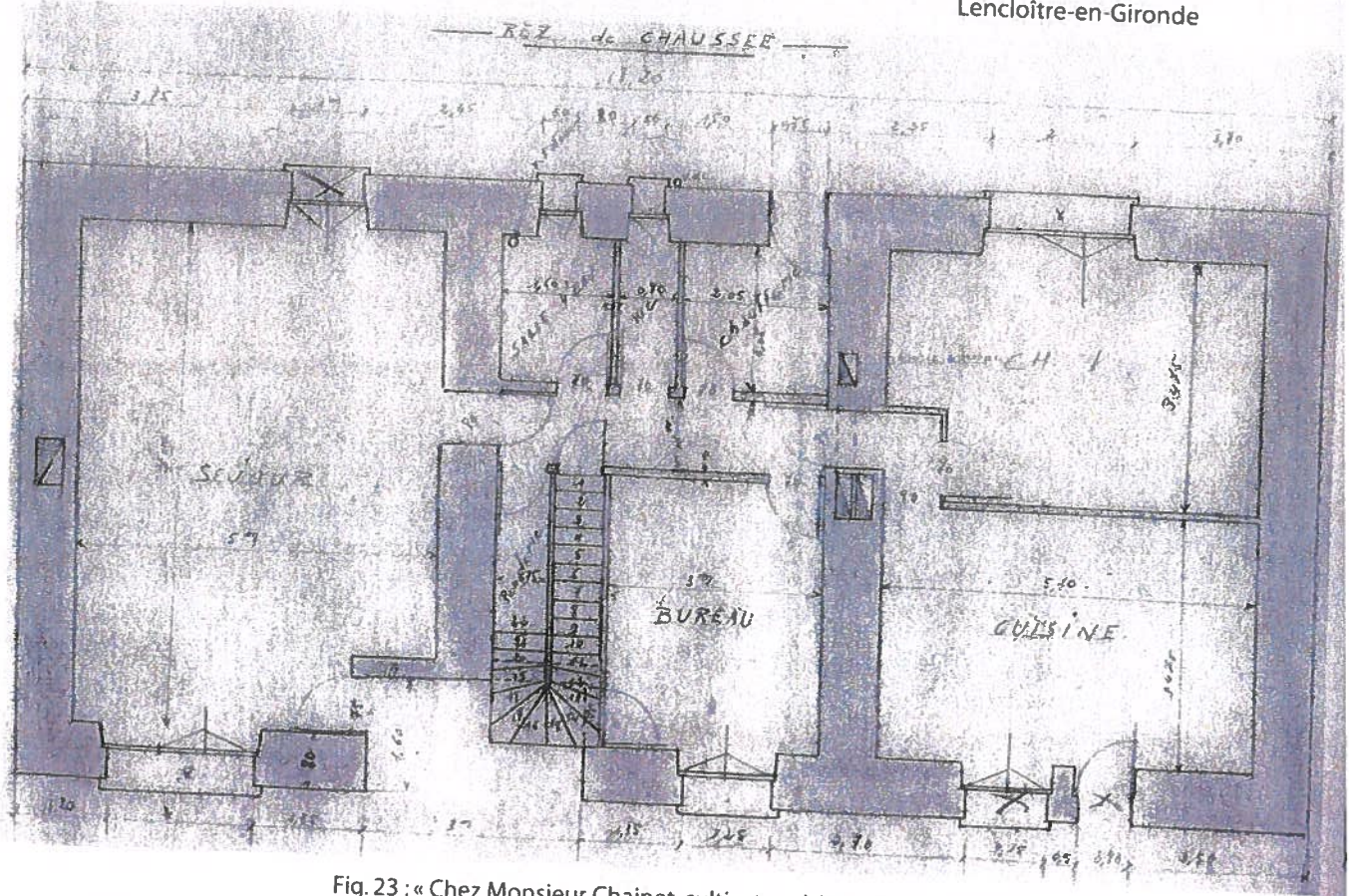


Fig. 23 : « Chez Monsieur Chainet, cultivateur à Lençloître, rez-de-chaussée »
Archives municipales de Lençloître, anonyme et sans date

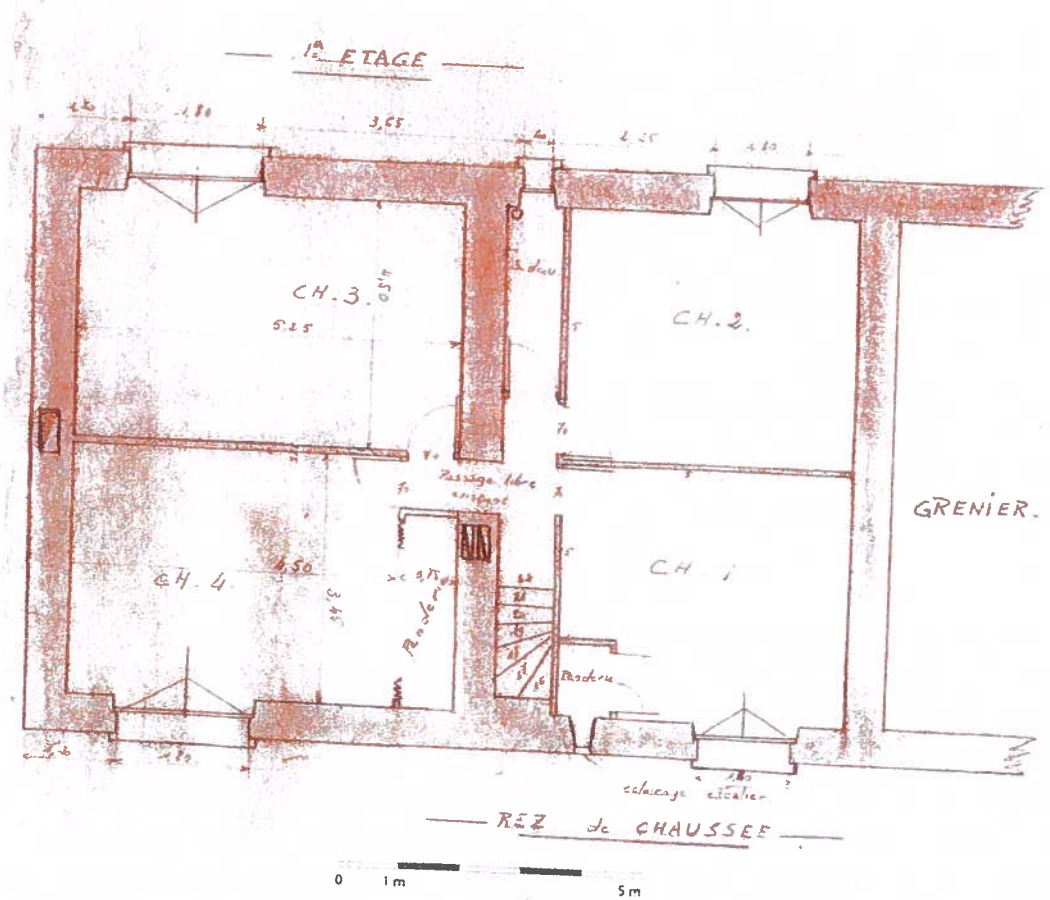


Fig. 24 : « Chez Monsieur Chainet, cultivateur à Lençloître, 1er étage »
Archives municipales de Lençloître, anonyme et sans date

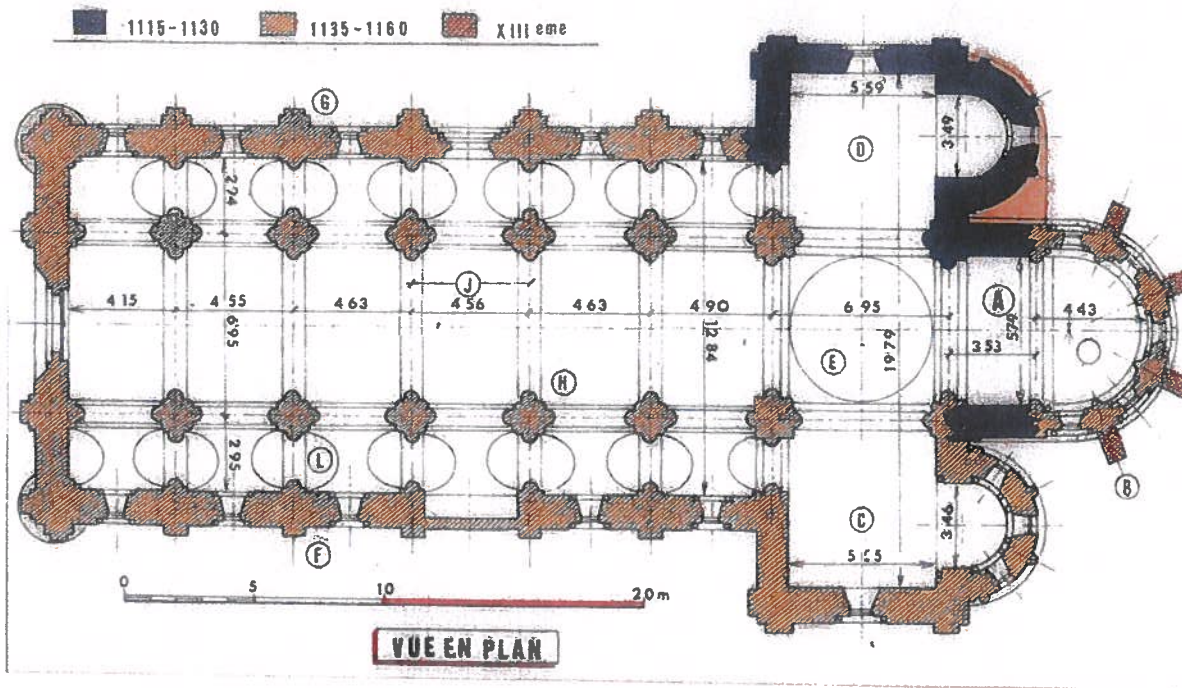
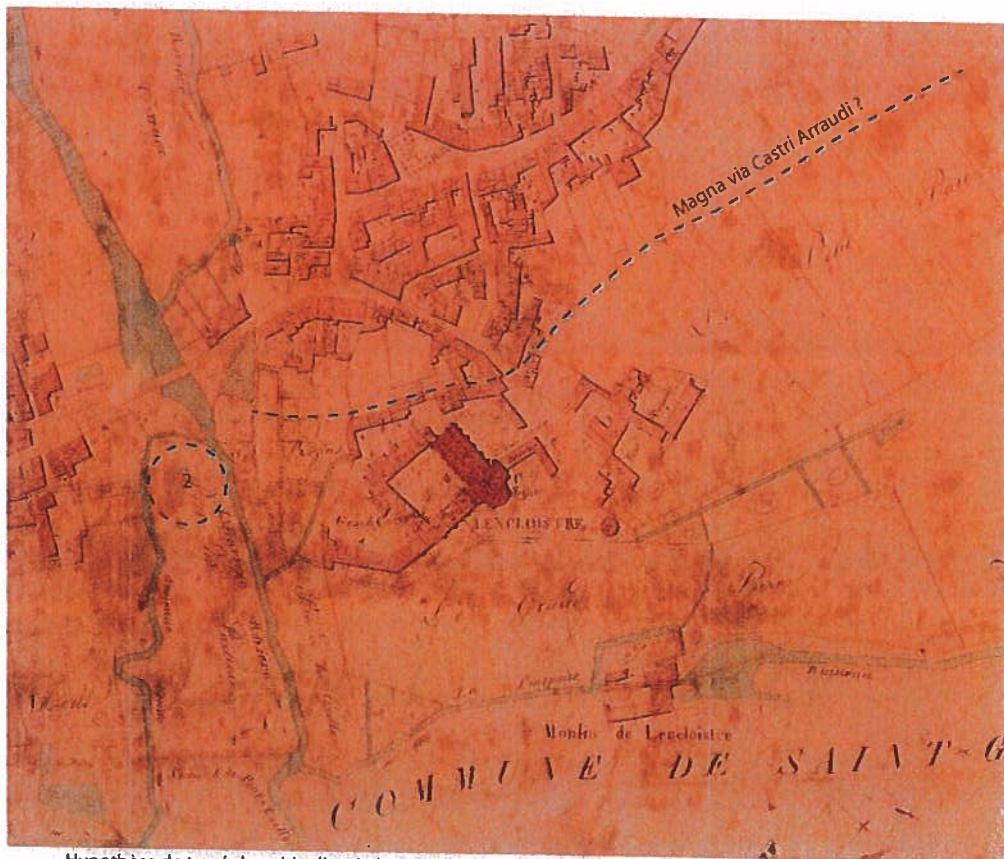


Fig. 25 : Plan de Sainte-Marie de Lenclôtre avec proposition de phases
www.philippe-gavet.com/07/01/24



- - - Hypothèse de tracé de voirie d'après le parcellaire
- 1 Toponyme la Motte
- 2 Parcelle boisée pouvant correspondre à une motte d'après la photographie aérienne de Géoportail

Fig. 26 : Plan cadastral de Lenclôtre, section F, feuille 2
 Archives municipales de Lenclôtre



Fig. 86 : Portail de la cour à l'ouest de l'aile occidentale

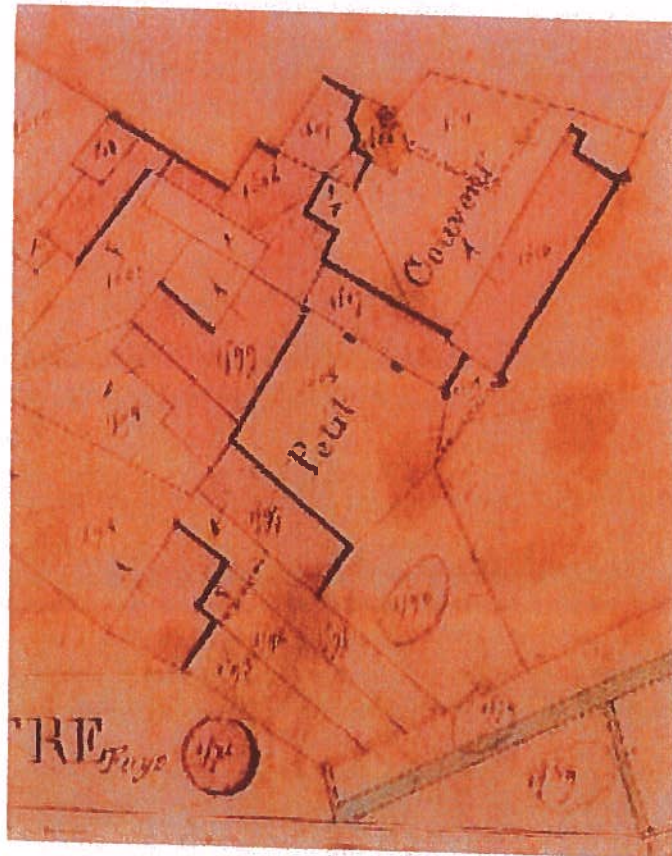


Fig. 87 : Détail du Petit Couvent sur le plan cadastral de 1826
Archives municipales de Lencloître

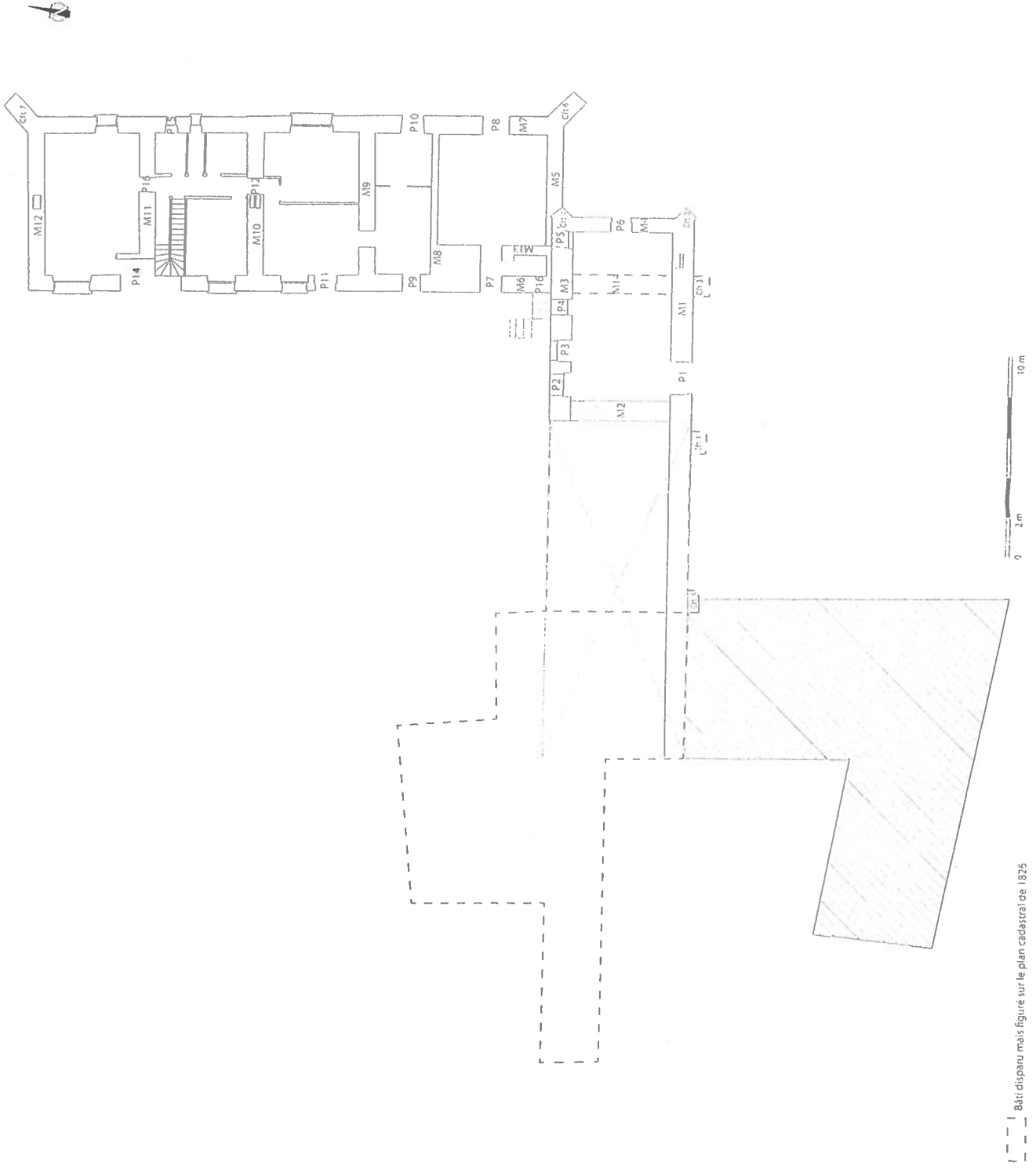


Fig. 88 : Plan des bâtiments actuels



Fig. 89 : Porte P1 en façade sud

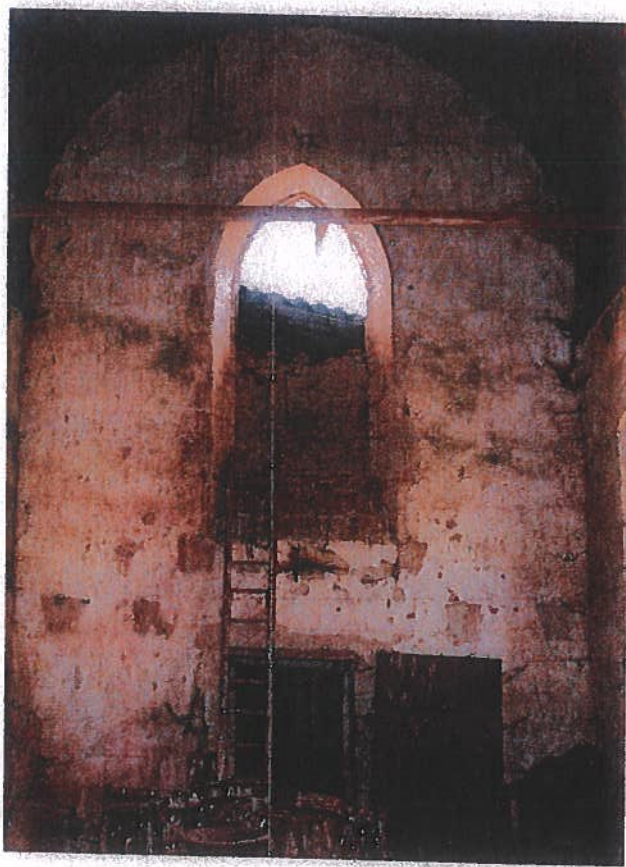


Fig. 90 : Porte P6 dans le mur oriental M4



Fig.91 : Porte P2 dans le mur nord M3



Fig.92 : Porte P3 dans le mur nord M3



Fig.93 : Porte P4 dans le mur nord M3



Fig.94 : Porte P5 dans le mur nord M3



Fig. 95 : Fenêtre et niche avec lavabo liturgique dans le mur sud M1



Fig. 96 : Orifices dans la tablette de la niche

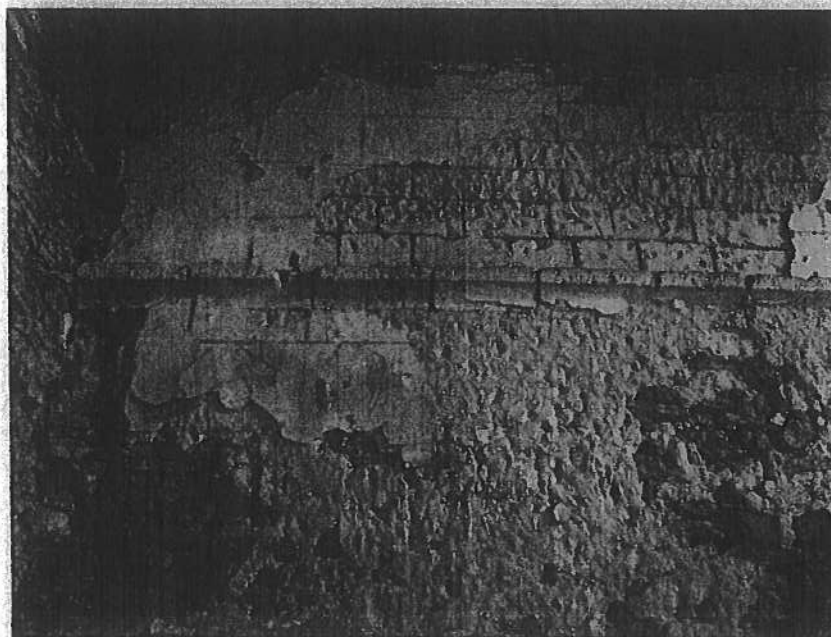


Fig. 97 : Appareil en grison, corniche et pierres de taille en tuffeau attribués à la phase I



Fig. 98 : Interruption des maçonneries attribuées à la phase I par un arrachement de mur M14 ?



Fig. 99 : Tête sculptée au-dessus de la baie dans M4



Fig. 100 : Éléments bûchés au ras du parement de M4.



Fig. 101 : Ouverture indéterminée au-dessus de la porte P5



Fig. 102 : Charpente de la phase III



Fig. 103 : Arcades plaquées sur l'élévation nord de M3

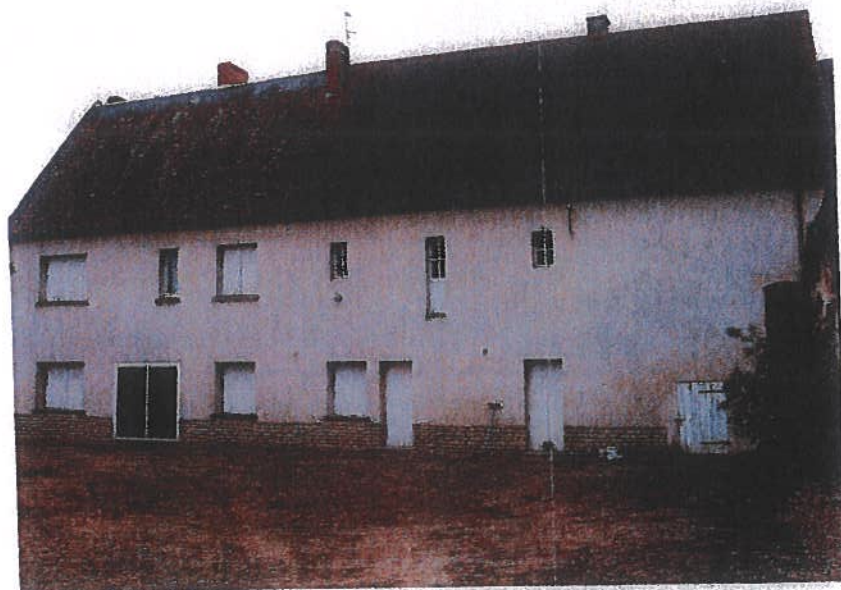


Fig. 104 : Façade occidentale du corps de logis de Saint-Jean-de-l'Habit



Fig. 105 : Façade nord et est du corps de logis de Saint-Jean-de-l'Habit



Fig. 106 : Cheminée à l'étage du corps de logis de Saint-Jean-de-l'Habit